

Remarques sur une campagne de vaccination

→ par Frédéric Orobon, PRAG de philosophie, ESPÉ de Bourgogne

Les cas de méningite à l'université de Dijon viennent rappeler que la prévention en matière de santé est essentielle. En se protégeant elles-mêmes, les personnes vaccinées deviennent également autant de portes fermées à la circulation bactérienne. Pour que l'immunité de groupe puisse être obtenue, un taux de couverture vaccinale de l'ordre de 80 % environ est nécessaire.

Une campagne de vaccination massive contre la méningite à méningocoque de type W135 est actuellement en cours sur le campus de l'université de Bourgogne, à Dijon. Cette action de santé publique a été décidée par l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté et le ministère de la Santé à la suite de deux décès sur les trois cas connus. Les entourages proches de ces personnes ont déjà bénéficié d'un traitement antibiotique et d'une vaccination adaptés. Toutefois, il est nécessaire d'étendre le rayon du cercle prophylactique à l'ensemble de la population habituelle du campus. On parle alors d'une opération de vaccination « élargie », qui se justifie pour plusieurs raisons. Si le type W135 est d'émergence récente, et très rare en France, sa dangerosité est élevée. Les deux décès enregistrés l'attestent. De plus, comme pour les autres types bactériens, des séquelles cérébrales peuvent subsister chez les personnes atteintes puis guéries. Ensuite, on peut raisonnablement penser que ces trois personnes, qui n'avaient pas de lien entre elles, n'appartiennent pas à la même chaîne de contagion. La présence de plusieurs « porteurs sains » n'est donc pas à exclure. Enfin, les méningites à méningocoques sont connues pour être particulièrement contagieuses, la transmission bactérienne, comme le rappelle l'aide-mémoire n° 141 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'opérant « de personne à personne par des gouttelettes de sécrétions respiratoires ou pharyngées ». Les baisers, la promiscuité avec une personne infectée, mais aussi les toux et les éternuements de la saison hivernale sont donc de puissants vecteurs.

Pour qui s'intéresse à la santé publique sous un angle philosophique, ces rappels épidémiologiques rapides permettent de percevoir le phénomène de

contagion comme une forme de « *solidarité dans le mal* », pour reprendre une expression de Charles Renouvier, mais indépendante, dans le cas présent, de la volonté des sujets. À cette solidarité pathologique doit répondre une « *solidarité dans le bien* », qui passe ici par la

En effet, les personnes vaccinées à Dijon seront protégées elles-mêmes et seront autant de portes fermées à la circulation bactérienne. C'est la raison pour laquelle, à l'intérieur de la population ciblée, pour que l'immunité de groupe puisse jouer, un taux de couverture vaccinale important, de l'ordre de 80 % environ, est nécessaire. Toutefois, comme l'écrivait Charles Gide dans son *Cours d'économie politique* (1919), « *la solidarité dans le mal (exemple, la transmission des maladies par la contagion ou l'hérédité) est plus visible que la solidarité dans le bien* ». Rapporté à notre cas, cela signifie qu'un vacciné ne sait pas le bien dont il bénéficie, car il ne saura pas s'il a été mis au contact de l'agent infectieux contre lequel il est protégé. L'invisibilité de ce bénéfice rend la vaccination victime de

son succès. Cette même raison explique pour partie la défiance de la population française vis-à-vis de la vaccination, ce dont il a été beaucoup question en 2016. Pour l'instant, nous ne savons pas si, à Dijon, la proximité du danger suffira à convaincre.

Quoi qu'il en soit, un des grands intérêts de l'opération actuellement en cours est de mettre en avant une action préventive de santé publique. Cela est d'autant plus important dans un pays comme la France, où la prévention fait encore figure de parent pauvre. En effet, 2 % des dépenses courantes de santé lui sont allouées, contre 3 % en moyenne dans les pays de l'Union européenne (UE), la priorité étant accordée au curatif dont on surestime quelquefois la puissance. Enfin, parfois complaisamment confondue avec une démarche liberticide, la santé publique, dont la fonction est de protéger une population contre des maux publics, doit être comprise comme une des conditions de la santé de chacun, ce qu'un individualisme paresseux contemporain oublie aujourd'hui. ●

▼
Un des grands intérêts de l'opération de vaccination actuellement en cours est de mettre en avant une action préventive de santé publique.
▲



Campagne de prévention de l'institut Pasteur.

© Sanofi/Pasteur